

## **Motion 2455**

### **sur les horaires de la police**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- le travail effectué par la CCG sur le thème des horaires de travail de la police et les diverses auditions menées par la CCG ;
- les divers rapports de la Cour des comptes sur cette problématique,

invite le Conseil d'Etat

- à revoir à terme le système de la gestion des horaires de travail de la police, de manière à le simplifier afin de lui donner davantage de lisibilité ;
- à mettre en place une meilleure gestion des ressources humaines au sein de la police ;
- à mettre en place un système permettant une meilleure conciliation des vies professionnelles et privées ;
- à fixer une limite au nombre de jours de travail consécutifs qu'un policier peut effectuer.